

Compte rendu de la réunion du CEF
du 14/08/2020 à Court-Saint-Etienne



Présents : F. Grosjean (Président), O. Derestean (Secrétaire), G. De Moyter (Trésorière),
D. Kok, A. Dequinze, G. Denis, S. Krejci

Absents excusés : C. Vandenwijngaert, V. Arcq, S. Gathon, L. Heine, J.-M. Cuvelier

La séance est ouverte par le président, Mr GROSJEAN Francis en souhaitant une bonne saison.

1. Situation financière.

Md DEMOYTER Geneviève présente la situation des comptes.

Le budget pour la saison 2020-2021 est approuvé par le CEF.

Les factures des amendes fédérales seront envoyées directement aux provinciales qui se chargeront de gérer cela avec leurs clubs concernés.

2. COVID-19

La fin de saison 2019-2020 a été pour tout le monde difficile.

Cette nouvelle saison sera emprunte des règles de sécurités légèrement assouplies.

(Voir le résumé des directives COVID-19)

Toutefois, le CEF se réserve le droit de revoir ces consignes, si nécessaire.

Plusieurs scénarios ont été établis et dans l'état actuel, la reprise du championnat est maintenue au WE du 19 septembre. Si des clubs devaient rencontrer des problèmes, leur situation sera évaluée au cas par cas.

Le CEF rappelle que les matchs de championnat sont PRIORITAIRES sur les coupes en cas de remise. Les tournois sont aussi autorisés, sauf si restrictions décidées par certaines communes.

3. Divisions fédérales

Il faudra compter cette saison sur des divisions fédérales incomplètes pour diverses raisons.

4. Annuaire 2019-2020

Les données des provinciales doivent être rentrées au secrétariat fédéral (Fichiers Word et/ou Exel) pour le 30 août. Les annuaires devraient être disponibles le W.E. du 19 septembre.

6. Organisations de la saison 2020-2021

Les dates fédérales sont définies et confirmées.

Le tournoi international de Seloncourt n'ayant pas eu lieu cette saison, les organisateurs espèrent pouvoir tenir l'édition en 2021.

7. Commission d'appel (Mise au point)

Le CEF valide une mise-à-jour pour les comparutions en commission sportive.

Le secrétaire, Olivier DERESTEAN

8. Divers :

- Le comité provincial du Hainaut change et communiquera si leurs représentants au CEF sont modifiés.
- Seuls les représentants officiels désignés par chaque provinciale pour le CEF peuvent participer aux réunions.
- Olivier informe des obligations que les provinciales doivent faire administrativement pour organiser une réunion des clubs.
- Les documents de l'AG ont bien été validés par le tribunal du commerce des ASBL. Le courrier validé a bien été reçu au secrétariat. Nous sommes donc bien en ordre.

La prochaine réunion du CEF se tiendrait, sauf contre ordre météorologique, le vendredi 18 décembre à 20h au local du club de Seraing – Liège.